

The background image shows a large esports event. In the foreground, several young men are seated at long tables, focused on their computer monitors while wearing large gaming headsets. They are playing a game, likely League of Legends, as indicated by the interface visible on the screens. Behind them, a large crowd of spectators, including men and women of various ages, are standing and watching the competition. The event is held in a large, modern hall with high ceilings and industrial-style lighting. In the background, there are various banners and signs, including one for 'LABAZ' and another for 'SORTIE EXIT'. The overall atmosphere is one of intense competition and excitement.

LUTTER CONTRE LES DÉRIVES DANS LES ÉVÉNEMENTS ESPORTS

Chapitre - Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

SOMMAIRE

L'INTÉRÊT DU DISPOSITIF	7
LUTTER CONTRE LES VSS	10
CONSTRUCTION DU DISPOSITIF	12
PRÉVENTION	13
DÉTECTION / REPÉRAGE	15
EXEMPLES DE DISPOSITIFS	16
ACCUEILLIR ET INFORMER LA VICTIME	17
PRENDRE EN CHARGE ET SANCTIONNER L'AGRESSEUR	18



L'INTÉRÊT DU DISPOSITIF

Ce dispositif est un complément au chapitre dédié à la diversité et à l'inclusion de notre « Guide de l'organisation d'un événement sportif » pour permettre aux organisateur·trices d'événements sportifs de répondre à des enjeux précis tels que :

- La lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- L'accueil des mineurs dans les tournois ;
- La prévention des risques liés à la consommation d'alcool et de drogues.



Un protocole

L'organisateur.trice d'événement, dans le cadre des responsabilités qui lui incombent, **doit mettre en œuvre tous les moyens possibles et envisageables pour garantir la sécurité des participant.es à son événement.**

La mise en place d'un protocole s'inscrit dans le cadre d'une **politique globale de lutte contre la discrimination et de prévention des risques lors des tournois et événements sportifs**. Les responsables des différentes structures devront promouvoir et soutenir activement ce protocole visant à compléter d'autres initiatives de prévention réalisées tout au long de l'année (campagnes de sensibilisation au sexisme et à la réduction des risques, formations, ateliers pour le public, etc.). **Ensemble, ces mesures visent à créer un environnement inclusif et respectueux** pour tous les participant·es de l'esport.

Les fiches pratiques seront là pour vous accompagner afin de **garantir la sécurité et le bien-être de tou·tes les participant·es lors de vos événements**. Elles fixent également un cadre général pour empêcher des telles situations litigieuses, soutenir les victimes et aider à sanctionner les auteur·trices. **Le protocole englobe à la fois les actions concrètes, à entreprendre en cas de comportements problématiques, ainsi que des principes directeurs qui sous-tendent ces actions**, reflétant ainsi les valeurs et les engagements de l'organisateur.



LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

En France, les violences sexistes et sexuelles sont de plus en plus pointées du doigt depuis **le mouvement #MeeToo (2017) qui a mis en lumière une forte présence des actes sexistes et des violences sexuelles dans le milieu sportif et les événements festifs.**

([Rapport annuel 2022 sur l'état du sexisme en France](#) - Haut Conseil à l'Égalité).

Les lieux festifs, comme les tournois sportifs, doivent être des lieux ouverts à toutes et tous et ce, sans discriminations possibles. Avec le développement exponentiel de l'esport français, **il est vital de sensibiliser les membres de l'écosystème aux enjeux sociaux tels que la lutte contre les discriminations et les violences** qui peuvent subvenir lors des événements.



Comment faire ?

Cette fiche a pour vocation de **contextualiser et faire comprendre les phénomènes sociaux tels que les violences sexistes et sexuelles contre lesquelles doivent lutter les organisateurs.trices** d'évènement.

Elle permettra également à ces organisateur.trices de **mettre en place un dispositif de lutte et prévention pour prévenir et sanctionner ces différentes formes de violence** et ce, en suggérant une série d'outils et de bons réflexes à avoir dès la construction de l'évènement.

DÉFINITIONS

Cette partie est inspirée du guide « Construire un protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif » par STOURM

Sexisme : Toutes attitudes discriminatoires fondées sur le genre de la personne ayant pour effet de porter atteinte à la dignité de la personne ou de créer un environnement intimidant ou humiliant pour la victime. Elles vont être tirées d'une "idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes" (Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes).

Agression sexuelle : « Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise [...] » (Art. 222-22 du Code Pénal).

Cette agression sera qualifiée en fonction de la zone du corps et du contexte dans lequel se sont déroulés les faits.

Dans le milieu événementiel et festif, les "baisers volés" et les agissements de "frotteurs" peuvent notamment être considérés comme des agressions sexuelles.

Viol : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. » (Article 222-23 du Code pénal)

Administration de substance psychoactive : « Le fait d'administrer à une personne, à son insu, une substance de nature à altérer son discernement ou le contrôle de ses actes afin de commettre à son égard un viol ou une agression sexuelle. » (Art 222-30-1 du Code pénal)

Harcèlement sexuel : « Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. » (Art. 222-33 du Code Pénal)

Il peut donc potentiellement prendre plusieurs formes en fonction de son caractère répété ou non :

- les propos à connotation sexuelle ou sexiste : "blague", sous-entendus, remarques sur le physique ou la tenue vestimentaire, toutes questions sur la vie affective et sexuelle, propositions de nature sexuelle, etc.
- les comportement à connotation sexuelle ou sexiste de quelque nature que ce soit ;: proximité physique imposée, regards insistants, des photos / vidéos des personnes prises à leur insu.

En plus de ces différents délits, il est important de noter la caractérisation des différentes circonstances aggravantes (Art. 132-77 du Code pénal) qui peuvent exister (exemple : LGBTIphobie).

CONSTRUCTION DU PROTOCOLE



La mise en place d'un protocole permet également aux organisations sportives de **lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles pendant les événements** et, ainsi, de pouvoir faire face aux responsabilités qui leur incombent. Il est important de noter que **chaque protocole devra être adapté en fonction de la taille, du lieu, du format de l'événement sportif** et qu'il est de fait impossible de donner un protocole « clé en main » pour les organisations sportives.

Avant de mettre en place un dispositif, nous vous conseillons de **constituer un groupe de travail pour identifier, au sein de votre organisation, votre niveau de connaissance sur les enjeux de lutte contre les violences sexistes et sexuelles** afin de mettre en place les mesures nécessaires que nous allons aborder (liste non exhaustive). Ce groupe de travail doit être diversifié dans le but de couvrir le plus largement possible les enjeux d'inclusion et de diversité.

Pour évaluer votre niveau de connaissance, vous pouvez également vous baser sur cet inclusivomètre des événements sportif à destination des structures.

PRÉVENTION

Se sensibiliser

- [Culturepub - Don't change your name, Change the Game \(2022\)](#)
- [France Info - 40 % des joueuses en ligne ont déjà été victimes d'une forme de sexisme, selon un sondage Ifop \(2023\)](#)
- [Cité des sciences et de l'industrie / Jeu vidéo au féminin - Conférence « les femmes dans l'esport » \(2023\)](#)
- [Enquête Gamertop / IFOP - Quand sexisme et jeu vidéo font \(encore\) bon ménage](#)
- [Vice - Être une femme dans l'esport \(2021\)](#)
- <https://www.noustoutes.org/formations-lives/>
- [Women in Games France - Guide « Reconnaître et prévenir les comportements sexistes »](#)
- [CNFPT - Les discriminations : comprendre pour agir \(MOOC\)](#)

Se former

- [Noustoutes \(Collectif féministe\) — Formations en replay](#)
- [Les Catherinettes - Association accompagnant les structures culturelles et festives à mettre en place des dispositifs de lutte contre les dérives](#)
- [IciCestCool - Campagne de prévention contre les violences en milieu festif](#)
- [Safer - Dispositif visant à réduire les violences sexuelles et sexistes en milieux festif](#)

Nous vous invitons à **identifier un ou plusieurs responsables « Diversité et Inclusion » au sein de votre organisation esportive**. Ces personnes, à la suite d'une formation poussée, seront chargées de **mettre en place une stratégie pour améliorer durablement la diversité au sein de vos événements esportifs**. Tous les membres de votre organisation doivent être sensibilisés aux enjeux de diversité et d'inclusion afin qu'ils puissent comprendre les mécanismes liés aux discriminations de genre.

Dès lors que vos équipes sont sensibilisées et formées aux enjeux liés aux discriminations, vous pouvez commencer une campagne de prévention auprès des publics que vous accueillez au sein de vos événements (joueur·ses, spectateur·trices, etc.). Cette dernière peut prendre plusieurs formes :



Mettre en place au sein de votre règlement intérieur des articles dédiés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelle. Vous pouvez également instaurer une charte interne qui rappelle les interdictions et apporte des recommandations et des messages de préventions.

Exemple d'une charte interne dans le secteur culturel et festif



En amont de l'événement, vous pouvez communiquer sur vos engagements via les réseaux sociaux. Vous pouvez vous inspirer des campagnes existantes dans le monde festif.

Exemples : Campagne IciCestCool, Affiche les Z'electiques



Auprès du public, en plus de communiquer sur vos engagements, vous pouvez créer une charte de bonne conduite auxquels vos participant.es seront soumis dès lors qu'ils et elles participent à votre événement (cela permettra aux équipes dédiées d'agir avec plus de légitimité). Cette dernière peut être mentionnée dans le règlement de l'événement.

Exemples : Code de Conduite (Super Smash Bros) / Charte des festivaliers (IciCestCool).

Il est important de rappeler que dans toutes vos formes de communication, il sera important d'adopter un ton bienveillant et éviter un contenu jugeant ou moralisateur.

DÉTECTION / REPÉRAGE

Il est important de mettre en place un protocole de détection et de repérage des comportements à risques afin que les victimes puissent en faire usage rapidement. Il doit être visible auprès de tou.tes par de la signalétique ou encore par de la communication à travers différents canaux (réseaux sociaux, affiches, mail, messages sonores, etc.).

Ayez également en tête que les victimes ne passeront peut-être pas par les voies de saisie prévues dans votre dispositif (exemple : elles vont préférer en discuter avec un.e proche). Il est donc important que toutes les personnes de l'équipe aient en tête le protocole pour l'appliquer de manière bienveillante et accompagner correctement les victimes.

Il est nécessaire de savoir :

- Qui est la personne ou les personnes référentes au sein de l'équipe ?
- Quelle est l'attitude à tenir dès qu'un membre de l'équipe repère une situation problématique ?
- Quels sont les moyens de communication interne pour faire remonter une situation ?

Avant l'événement, nous vous invitons fortement à communiquer sur votre dispositif et sur les personnes référentes afin de rassurer le public et lui permettre d'avoir connaissance des actions à mettre en œuvre en cas de problèmes.

Exemples : [Tournoi Super Smash Bros « Fête » en Angleterre](#) / [FAQ Safeguarding_policy at Fête 3](#)

EXEMPLES DE DISPOSITIFS

 **Cocktail « anti-relou »** : C'est un dispositif qui permet de prévenir discrètement les équipes en donnant un « mot-clé » qui est souvent le nom d'un cocktail / boisson qui n'est pas disponible (exemple : « Un jus de goyave, un "Angela" »). L'objectif est de déclencher une prise en charge de la victime rapidement et en toute discrétion. La communication se fait généralement par des affiches disponibles dans des lieux discrets (exemple : toilettes).

 **Mettre en place un formulaire anonyme** : À travers ce formulaire accessible uniquement à une liste limitée de personnes, les témoins ou victimes peuvent signaler une situation problématique. Il est important de toujours proposer aux personnes qui réalisent le signalement, un accompagnement et une écoute bienveillante. Ce formulaire peut rester disponible avant / après l'événement.

Exemple de formulaire de signalement

 **Mettre en place un espace dédié au sein de votre événement** : Ce dispositif peut être pratique sur les événements de grande ampleur (à partir de 300 personnes) où vous devez mettre en place des protocoles de sécurité importants. Dans ce cadre, il est important d'identifier un « safe space » au sein de votre événement dans lequel la victime pourra rencontrer des associations spécialisées ou encore une personne formée aux enjeux d'inclusion et de diversité. Il pourrait être pertinent de la mettre à côté d'un autre service (exemple : dispositif médical) pour ne pas créer de la gêne auprès des participant.es.

Exemple : Espace prévention et « safe zone » de la fête de l'Humanité

ACCUEILLIR ET INFORMER LA VICTIME

Lorsqu'une victime vous sollicite à travers le dispositif d'alerte ou en dehors, la personne qui accueillera cette dernière doit garder en tête les réflexes suivants :

- Suivez les indications du dispositif sur les personnes à contacter et la conduite à tenir ;
- Laissez la victime le temps de reprendre ses esprits et emmenez-la dans un espace calme en marge de l'événement. Écoutez votre victime, ses besoins deviendront alors votre priorité. Pour ce faire, laissez-la venir à son rythme sans brusquer les échanges ;
- Montrez votre présence bienveillante en lui proposant plusieurs solutions (trajet sûr vers chez elle, l'hôpital, le commissariat).
- Ne forcez pas la victime à faire quoi que ce soit, cela pourrait être vécu comme une seconde violence ;
- Ne jamais remettre en cause la parole des victimes, ni leur manière de qualifier les faits (notamment en minimisant la parole de la victime ou en lui demandant de se justifier). Veillez toutefois à essayer de déculpabiliser sa position ;

- La victime, dans la plupart des cas, ne voudra pas porter plainte immédiatement. Il faut lui montrer votre soutien et lui proposer une redirection vers les structures spécialisées ;
- Ne laissez pas la victime repartir seule. Même si vous ne pouvez pas la forcer, proposez-lui d'être accompagnée par une personne de confiance (amis, famille, etc.) afin qu'elle puisse rester à ses côtés tant qu'elle en a besoin ;
- Rappelez-lui le cadre d'écoute de la victime ;
- Enfin, essayez de prévenir tous nouveaux contacts entre la victime et son agresseur.euse présumé.e.



ACCUEILLIR ET INFORMER LA VICTIME

Nous vous invitons à vous former pour avoir les bons réflexes et les bons mots, notamment pour être capable de recevoir la parole qui peut être lourde pour votre santé mentale. Avant d'être dans le rôle de l'aidant.e, vérifiez que vous êtes disponible mentalement pour écouter la victime.

Signaler un cas de violences sexistes et sexuelles

- 3919 - Numéro national de « Violences femmes info »
- 17 - Numéro de la Police secours
- Signaler une violence sexiste et sexuelle en ligne
- La Fédération nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- En Avant Toute(s) - Tchat d'écoute

Si le signalement a lieu avant ou après votre événement (pensez à rendre disponible votre dispositif d'alerte), il est aussi important de donner une suite auprès de la personne concernée. Vous devez apporter une réponse adéquate, l'orienter vers les services compétents et assurer de la transparence sur la suite de son témoignage et ce qu'il va être enclenché. Il est important aussi de noter les limites de l'intervention de l'équipe en dehors de son événement et d'inviter les personnes à aller vers les autorités compétentes.

Dans le cadre du recueil de la parole de la victime, il est important de documenter de manière systématique les situations : les propos de la victime, les témoins éventuels, les éléments de contextes liés à l'agression. Ce seront des éléments clés pour influencer les décisions qui seront prises (surtout s'il y a des poursuites judiciaires).

Veillez à consigner par écrit, sur une fiche d'incident, le témoignage de la victime (pensez à anonymiser le maximum possible les propos et à l'informer sur les personnes qui auront accès au document).

PRENDRE EN CHARGE ET SANCTIONNER L'AGRESSEUR

Si vous êtes directement témoin d'une agression, vous pouvez appliquer la méthode des 5D :

Distraire / Déléguer / Documenter / Diriger / Dialoguer.

Dans les autres cas, il faut avoir en tête que vous êtes dans un rôle préventif et que vous avez pour responsabilité, en tant qu'organisateur.trice, de garantir la sécurité du public et d'éviter que des violences puissent se produire (et a fortiori se reproduire le cas échéant)

il est important de **communiquer en amont les sanctions possibles en cas de comportements répréhensibles** et de les rendre accessibles au plus grand nombre (règlement intérieur, condition générale de vente des billets, affichages, etc)

Dès lors que vous devez intervenir auprès d'une personne soupçonnée d'avoir eu un comportement litigieux, vous devez désigner des responsables qui mettront en œuvre la sanction prévue le cas échéant.

Comme avec la victime, vous devez adopter une posture neutre et non culpabilisante. Vous pouvez également recueillir sa version des faits (l'idéal étant que cela soit une personne différente de celle qui reçoit la parole de la victime) et être le ou la plus pédagogue possible dans les raisons qui vous poussent à avoir cette conduite envers la personne concernée. Il est important par ailleurs d'être transparent.e sur le dispositif et sur les suites éventuelles (signalement auprès des autorités, accompagnement de la victime).

Pour finir, n'outrepassiez pas votre rôle, vous devez rester dans le cadre de vos responsabilités d'organisateur.trice d'événements sportifs qui est de garantir la sécurité de vos participant.es sans exprimer un jugement hâtif sur la situation et les personnes concernées.



CONTACT@FRANCE-ESPORTS.ORG